

PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



POMMES DE TERRE

Producteurs de
pommes de terre
de consommation

Développer
votre technicité
pour produire
vos pommes
de terre



Votre Chambre d'agriculture vous propose : 3 formules adaptées à vos besoins

1

Formule **DE BASE**

Un conseil adapté à mon secteur

281 € HT /an

2

Formule **COMPLÈTE**

Je bénéficie de la force du collectif
et d'un conseil personnalisé
pour progresser techniquement

730 € HT /an

3

Formule **OFFRE A LA CARTE**

Je profite d'un réseau d'experts

sur devis

Nos formules :

	1	2	3
	Formule DE BASE 281 € HT / an	Formule COMPLÈTE 730 € HT / an	Formule OFFRE A LA CARTE Sur devis
Des bulletins hebdomadaires Tech'Infos d'avril à août. Ces bulletins contiennent des actualités sanitaires, des préconisations techniques.	✗	✗	
Des contacts personnalisés par mail ou téléphone	✗	✗	
1 réunion annuelle technique où sont abordés différents thèmes : résultats d'expérimentation, actualités réglementaires...	✗	✗	
1 guide technique de la production de la pomme de terre	✗	✗	
Du conseil personnalisé 3 visites/an sur les parcelles de votre choix.		✗	
Un conseil fertilisation (hors coûts des analyses)		✗	
Audit blanc Global Gap/HVE			✗
Visite supplémentaire : terrain et/ou stockage.			✗





Les + AVANTAGES

- > **Conseillers** à la pointe de l'innovation technique
- > **Expertises** spécifiques à toutes les productions
- > **Connaissance** fine des territoires
- > **Indépendance** du conseil

Votre interlocuteur

Conseiller spécialisé

Maxence LEGENDRE

maxence.legendre@loiret.chambagri.fr

06 73 48 02 20

www.agri-territoires-loiret.fr

Public

Producteurs
de pommes
de terre de
consommation

Durée
d'accompagnement

1 an

La Chambre d'agriculture du Loiret est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par CDA France. Elle est également agréée dans le cadre du Système de Conseil Agricole global. A ce titre, elle est titulaire d'un contrat d'assurance n° 13038079U / 4121, garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisation phytopharmaceutiques.



Octobre 2024

www.afnor.org
Liste des sites certifiés et
de nos engagements sur
www.chambres-agriculture.fr